



GO TO LFOU

Dimanche 20 décembre 2020

Bonjour !

### Volons !

Alain, notre vénérable président, se bat depuis plusieurs jours contre des murs pour avoir des réponses claires quant à la reprise normale des vols.

Si vous cliquez régulièrement sur le lien « *Confinement – Le point sur la situation* » disponible sur notre site, vous verrez que malgré un verbe dynamique, Jean-Luc Charron n'annonce rien de nouveau sous le soleil et demande simplement à sainte Anne si elle ne voit rien venir !

Nos assureurs quant à eux nous assurent qu'ils ne nous assureront que si ... enfin lisez plutôt :

*« Précision s'agissant des vols en double commande : dès lors que vous disposez, directement ou, le cas échéant, via la fédération à laquelle vous êtes rattachés, de l'analyse d'un conseil juridique confirmant que le type de vol en double commande que vous entendez réaliser, dans le respect des règles sanitaires imposées, n'enfreint pas les dispositions du décret N°2020-1582 du 14 décembre 2020, nos garanties auront vocation à s'appliquer dans les conditions prévues par la police. »*

On se sent bien protégé n'est-ce pas ?

Donc, après mûre réflexion nous irons dans le sens de la sécurité. Un pilote doit maintenir ses compétences en volant régulièrement et en sollicitant son instructeur pour une remise en vol si nécessaire (après 3 mois sans voler). Nous pouvons donc voler à volonté avec d'autres membres du club ou des personnes avec qui nous vivons, **cela suivant le règlement habituel et en respectant rigoureusement le protocole sanitaire. ATTENTION : L'accueil du public est interdit donc les vols de découverte, initiation ou sensation ne sont pas possibles pour l'instant.**

**Imaginez tout ce que l'on peut encore faire ? Alors dépêchons-nous avant le prochain confinement !**

Bons vols à toutes et à tous et excellentes fêtes de fin d'année.

Votre CA